



Compte-rendu du Comité Départemental d'Action Sociale(CDAS) du 25/04/2023

A l'ordre du jour :

- l'approbation du procès-verbal du 16 décembre 2022
- présentation des orientations et du budget de l'année 2023 (vote partiel)
- dossiers restauration
- questions diverses

A Noter : Le Comité National de l'Action Sociale n'ayant toujours pas eu lieu (date de report inconnue), nous gardons le fonctionnement de l'ancien règlement. De ce fait, la nouvelle Déléguée Régionale n'a pas siégée.

1/ Le Procès verbal du 16 décembre 2022 a été adopté à l'unanimité.

2/ Activités :

- **Arbre de Noël** : suite au vote, le spectacle de William ARRIBART : l'Odyssée fantastique de Zol et la petite sirène, est retenu. Il se déroulera le 13 décembre 2023 à 14h à la Bourse du Travail.

- **E-cados** : le montant et les tranches d'âge concernées feront l'objet d'un groupe de travail ultérieur.

- **Vacations psychologue** : le budget sera à revoir lors d'un prochain groupe de travail. En effet, en mars 2023, nous avons déjà atteint le niveau de dépenses de septembre 2022 (moitié du budget prévu). A rappeler que ces consultations sont limitées à maximum 3 séances par agent.

Il a été souligné qu'en cette période difficile que nous traversons tous, le besoin d'un accompagnement plus soutenu serait à envisager et expliquerait l'état de ce budget.

- **CESU aidants** : le dispositif est prolongé. Les demandes déposées entre août et décembre de l'année N seront regroupées et envoyées à partir de février N+1.

- **Centres aérés** : la fermeture du Centre « Equipement » est bien prévue pour cet été. Un mail a été envoyé à tous les parents qui avaient l'habitude d'y faire garder leurs enfants. Afin de palier à cette fermeture, ils ont la possibilité de demander une subvention interministérielle.

- **Voyages** : il a été retenu un voyage de 2 jours au Puy en Velay qui se déroulera en septembre 2023 ainsi que deux voyages à la journée dont les dates restent à fixer :

- visite guidée panoramique de la ville d'Annecy
- la Drôme gourmande et insolite (visite guidée d'une fabrique de nougat et de la Ferme aux Crocodiles)

- Sorties urbaines :

- exposition Toutankhamon (juin 2023) : l'entrée sera à votre charge (prix payé en fonction de votre situation) et le CAL prendra à a charge la visite guidée.
- visite des toits de Fourvière
- visite des Eaux souterraines de Caluire
- visite historique de Lyon en Segway
- visite des coulisses de l'Opéra

Concernant le calendrier, il est prévu deux sorties d'ici fin juin 2023. Les autres seront à caler à partir de la rentrée. Il en est de même avec les voyages (rentrée 2023).

- Carte Culture : le dispositif est toujours disponible. A noter que la convention de 3 ans se termine cette année. La décision de reconduction sera soumise au vote prochainement.

- Sortie « retraités » : la croisière/déjeuner de 5 heures sur le bateau HERMES, la Compagnie des bateaux lyonnais, sera proposée à 200 retraités.

3/ Restauration

- BRON : vu le contexte suite à l'incendie des locaux et la répartition des collègues sur différents sites, la question de la remise en cause des tickets restaurant par la mise en place d'une convention n'est plus d'actualité.

- Sce commun des Laboratoires OULLINS (Douanes/CCRF) : Suite à la demande de la cheffe du laboratoire le 1^{er} septembre 2022, aucune suite n'a été donnée par le CAL pour le moment. Le Président, Monsieur P. HAAN, interviendra personnellement auprès d'elle sur la question du remplacement de la convention existante par la mise en place des tickets restaurants.

4/ Questions diverses

- Le Fonds d'Innovation local : le dossier soumis précédemment en CDAS a fait l'objet d'un refus de candidature car il a été envoyé trop tard par la Délégation.

- Concernant la formation des représentants du personnel élus au CDAS, aucune date n'a encore été fixée.

- Les deux délégués départementales demandent le vote d'un petit budget de fonctionnement pour palier aux menues dépenses courantes (marché UGAP pas toujours adapté). La somme de 500 euros a été mentionnée.

Si vous voulez des informations complémentaires, vous pouvez contacter vos représentants FO-DGFiP au CDAS : Florence BERGHEAUD (SIE EST LYONNAIS), Camille JANIN (Service Dépense de l'État) et Fabien BOIDRON (SPF LYON 1), Katia MAROUX (Service Commun des Laboratoires OULLINS)